



Que faire en cas de menace de mort à un étudiant

Par Visiteur

Bonjour, je suis étudiant en Angleterre, de nationalité française mon problème est multiple et étendu sur la durée. J'ai subi des pressions psychologiques de la part de mon entourage (amical) qui visaient à me faire passer pour homosexuel au sein de la communauté magrébienne dont je suis issue. Je suis entré dans une phase de dépression (du fait des railleries des uns et des menaces des autres) et j'ai fini par m'isoler et me droguer à outrance et cultiver le délire paranoïaque. Psychose paranoïaque sévère qui fut diagnostiquée par un psychiatre que bien plus tard (je suis actuellement encore sous traitement). Durant ma période d'isolement j'ai fini par me mépriser moi-même et devenir accro au porno déviant sur internet (porno trash, humiliation, inceste...) j'avoue m'être masturbé devant mais pas par plaisir mais par dégradation. Je raconte cela car je pense que les gens que je fréquente me soupçonnant d'être gay on finit par espionner de quelque manière que ce soit mes activités via internet. Je pense qu'il y a eu répandue une image de moi dégradante et dangereuse pour me nuire. Je pense aussi qu'il se rapprochent de personnes potentiellement dangereuses (dealers, délinquant) pour m'atteindre et ne pas avoir à se salir les mains. J'ai reçu lors de ma première soirée étudiante de l'année au minimum une dizaine de menaces de mort de personnes que je ne connaissais pas et des mises en garde déplacées des personnes avec qui j'étais venue ex: tu vas pas vivre longtemps, tu vas mourir, tu vas crever, fait gaffe c'est ta dernière soirée. De plus des gens qu'ils ont dit être capables de tout et possédant des armes à feu me devisaient toute la soirée **QUE PUIS JE FAIRE ET QUE DOIT JE FAIRE AVANT DE NE PLUS ÊTRE EN MESURE D'EN PARLER** merci

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Je comprends parfaitement la situation et je pense que vous devriez vous adresser aux autorités anglaises afin de déposer plainte pour menaces répétées.

Cordialement

Par Visiteur

Je ne sais pas si c'est la meilleure chose à faire étant donné que je n'ai aucune preuve matérielle et que je doute que quelqu'un se portera témoin. Cela sans compter mes antécédents paranoïaques. Je risque de ne pas être pris au sérieux voir d'aggraver la situation.

Qu'en pensez-vous ? Je tiens à préciser que je ne suis jamais allé sur des sites internet illégaux voir clandestins ni mettant en scène des individus non concentrants étant donné que c'était des acteurs de film.

cordialement

Par Visiteur

Monsieur,

Je ne sais pas si c'est la meilleure chose à faire étant donné que je n'ai aucune preuve matérielle et que je doute que quelqu'un se portera témoin. Cela sans compter mes antécédents paranoïaques. Je risque de ne pas être pris au sérieux voir d'aggraver la situation.

Qu'en pensez-vous ?

Aggraver la situation je ne vois pas pourquoi. Quand bien même vous n'avez pas de preuve vous pouvez signaler aux autorités que vos camarades de classe ont proféré à votre encontre des menaces de mort.

Je comprends que cela soit très délicat mais hormis le signalement de ces menaces aux autorités je ne vois pas vraiment ce que vous pouvez entreprendre.

Bien cordialement